

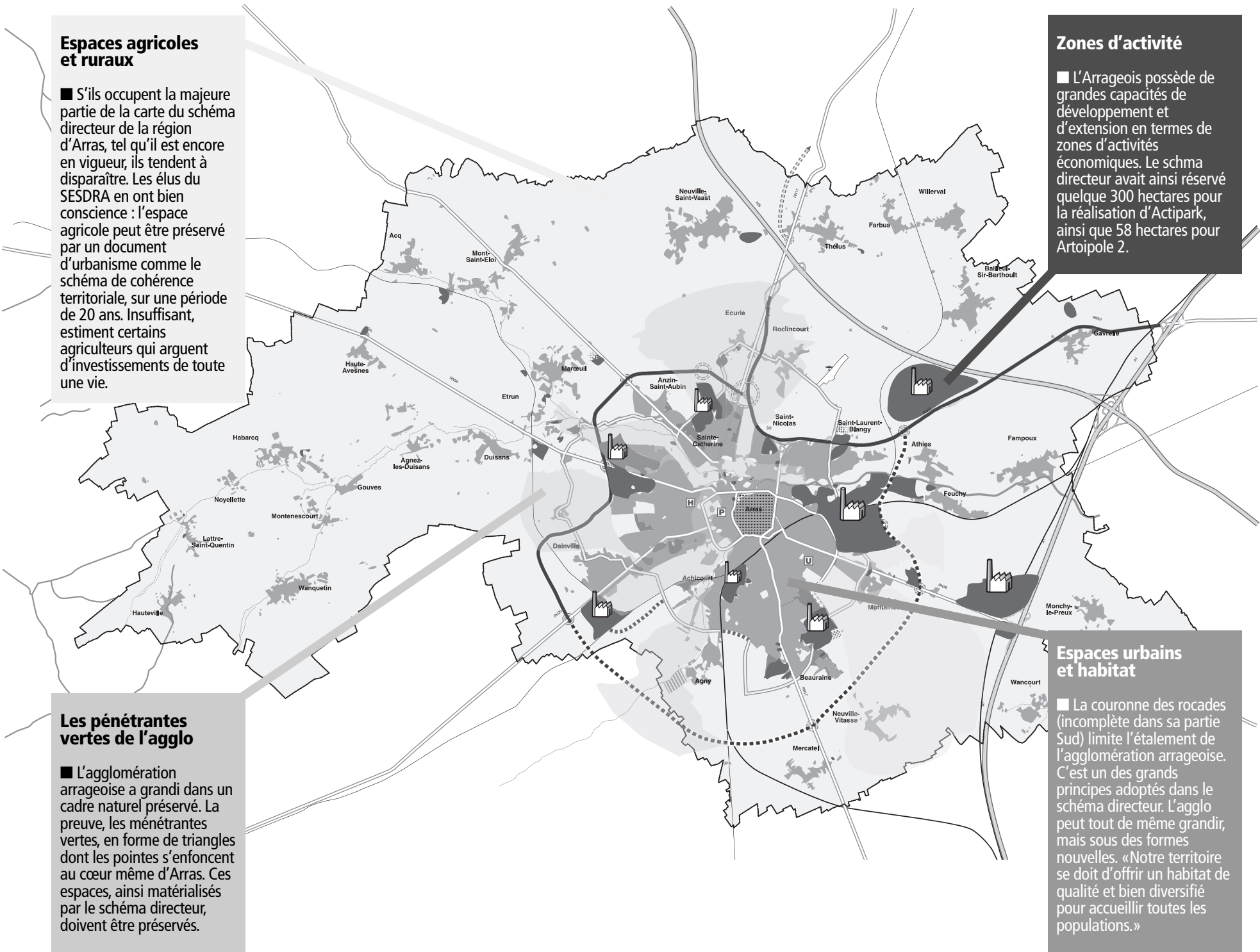
Le dossier

**SCOT,
quèsaco ?**

Découvrez a carte du schéma directeur de la région d'Arras

Enjeux de territoire

Habitat, zones d'activités, espaces agricoles, trame verte et bleue, la carte du schéma directeur en vigueur éclaire les enjeux du futur SCOT.



Les élus du SESDRA ont planché le 5 juin dernier sur le schéma de cohérence territoriale. Il devra être approuvé avant décembre 2010.

Schéma de cohérence territoriale : le calendrier

Le SCOT approuvé avant décembre 2010

► Le schéma directeur de la région d'Arras avait été approuvé en conseil syndical au SESDRA le 13 juin 2000. Quelques mois seulement avant le vote de la loi SRU (Solidarité et renouvellements urbains). Le schéma directeur doit se muer en schéma de cohérence territoriale (SCOT) avant décembre 2010, sous peine de devenir un document caduc. Ce qui reviendrait à ouvrir la porte à toutes les fenêtres en matière d'urbanisme. Les élus ont donc officiellement lancé les travaux le 9 février 2006. Les premiers éléments de diagnostics sur les thèmes de l'habitat, de l'agriculture et de la trame verte et bleue (préservation des espaces verts et des vallées) ont été livrés au conseil le 5 juin dernier, et provoqué les premiers débats. Ce diagnostic doit être finalisé pour octobre, ce qui augure d'un été bien rempli pour les gens du SESDRA. Le projet politique, le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) doit être approuvé avant la fin de l'année (et avant les élections municipales qui pourraient changer la donne au sein du syndicat). L'approbation du SCOT doit avoir lieu en décembre 2010, dernier délai.

TEXTE : S.L.
INFOGRAPHIE : J.-C.G.

